

Limousin → L'actu

RECHERCHE ■ 143 thèses de doctorat ont été soutenues en 2022 au sein de l'université de Limoges

L'université salue ses chercheurs

Près d'une centaine de chercheurs ont reçu toge et diplôme lors d'une cérémonie très officielle il y a quelques jours à Limoges. Un événement d'autant plus chargé de sens que l'activité doctorale est aussi un signe fort de la bonne santé d'une université.

Florence Clavaud-Parant

Sciences, médecine, pharmacie, droit, lettres et sciences humaines... 143 thèses de doctorat ont été soutenues en 2022 au sein de l'université de Limoges. Plus de 80 de leurs auteurs étaient présents, il y a quelques jours, dans le grand amphithéâtre de l'Ensil-Ensci à l'occasion d'une traditionnelle cérémonie de remise de diplômes. Un événement annuel d'autant plus chargé de sens que l'activité doctorale est aussi un signe fort de la bonne santé d'une université.

546 doctorants inscrits

L'université de Limoges compte cette année 546 doctorants inscrits dont 269 doctorants internationaux et 58 doctorants en cotutelle. « Près de la moi-



DE GAUCHE À DROITE. Au premier plan : le Pr Joseph Paré, Isabelle Klock-Fontanille, le recteur Claudio Galderisi et Vincent Gloaguen, vice-président de l'université chargé des formations doctorales.

tié des doctorants qui s'inscrivent à Limoges ont d'abord validé leurs précédents diplômes ailleurs, ce qui témoigne de l'attractivité certaine de notre université », constate Isabelle Klock-Fontanille, la présidente de l'université de Limoges.

À l'heure où se pose la

question des moyens dévolus à la recherche et des conditions de vie des chercheurs, Claudio Galderisi, recteur de Nouvelle-Aquitaine délégué pour l'enseignement supérieur, se veut optimiste. « L'objectif, à terme, est de parvenir à ce que 100 % des doctorants qui n'ont pas d'autres

venus bénéficient d'un contrat de formation doctorale », assure Claudio Galderisi.

Un collège unique

Basé sur un financement public et/ou privé, ce contrat protecteur permet aux doctorants qui, par exemple, ne sont pas ensei-

gnants, d'obtenir des garanties en termes de protection sociale notamment. À Limoges, environ 57 % des chercheurs concernés bénéficient pour l'heure de ce type de contrat.

Autre défi : structurer l'offre et l'activité de recherche en fédérant les établissements. C'est notamment l'objectif du collège qui fédère désormais les quatre écoles doctorales thématiques de l'université de Limoges. Cette structure unique sera bientôt dotée d'un directeur et devrait faciliter de précieuses synergies, à l'heure où Limoges devra tirer son épingle du jeu dans un secteur aux enjeux stratégiques.

Un parrain venu du Burkina Faso

Une démarche qui passe aussi par l'international. Cette année, le parrain de la cérémonie est venu du Burkina Faso. Spécialiste de sémiotique, ancien président de l'université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, ancien ministre des enseignements et ancien ambassadeur du Burkina Faso à Paris, le professeur

Joseph Paré a rappelé l'importance du partenariat qui s'est noué il y a plus de 20 ans entre Limoges et Ouagadougou. Une collaboration qui se poursuit aujourd'hui : 34 étudiants sont actuellement inscrits à l'université de Limoges, dont 11 doctorants.

Quelle insertion professionnelle ?

Quid de l'insertion professionnelle des nouveaux docteurs ? S'il leur faut en moyenne entre deux et trois ans pour achever leur thèse, leur diplôme de haut niveau (le doctorat est le premier grade universitaire) ne leur assure pas pour autant une insertion immédiate, notamment dans certaines spécialités comme les lettres et sciences humaines.

Selon les chiffres fournis par l'université de Limoges, en 2021, 48 % des docteurs diplômés occupaient un emploi un an après leur soutenance, et 67 % au bout de trois ans. Si leur insertion n'est pas immédiate, sur le long terme en revanche, les titulaires d'un doctorat bénéficient d'un salaire environ 30 % supérieur à la moyenne des cadres. ■